

## Oxygène

097AGIS



O : Comburant



2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.



5.1 : Substances comburantes.

**Danger****SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identification du produit**

Nom commercial : Oxygène  
N° FDS : 097AGIS  
Description chimique : Oxygène  
No CAS : 007782-44-7  
No CE : 231-956-9  
No Index : 008-001-00-8  
N° d'enregistrement : Listé dans l'Annexe IV/V de REACH, exempté d'enregistrement  
Formule chimique : O<sub>2</sub>

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations pertinentes identifiées : Industriel et professionnel. Faire une analyse des risques avant utilisation.  
Utilisation en laboratoire Gaz de test ou d'étalonnage  
Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Identification de la société : Air Liquide France Industrie  
110 Esplanade du Général De Gaulle  
Coeur Défense, tour A (36ème étage)  
92931 Paris la Défense Cedex FRANCE  
Tel. : +33 1 53 59 75 55  
Adresse e-mail (personne compétente) : Fds.GIS@airliquide.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence : +33 1 45 42 59 59

**SECTION 2. Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classe de Risques et Code de catégorie - Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

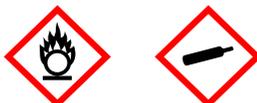
• Dangers physiques : Gaz comburants - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Ox. Gas 1) - H270  
Gaz sous pression - Gaz comprimés - Attention - (CLP : Press. Gas) - H280

**Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

: O; R8

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008 (CLP)**

• Pictogrammes de danger

**Air Liquide France Industrie**110 Esplanade du Général De Gaulle Coeur Défense, tour A (36ème étage) 92931 Paris la Défense Cedex FRANCE  
Tel. : +33 1 53 59 75 55**En cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59**

# Oxygène

**097AGIS**
**SECTION 2. Identification des dangers (suite)**

- **Code de pictogrammes de danger** : GHS03 - GHS04
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H270 - Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant.  
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- **Conseils de prudence**
  - **Prévention** : P244 - Ni huile, ni graisse sur les robinets et raccords.  
P220 - Tenir à l'écart des matières combustibles.
  - **Intervention** : P370+P376 - En cas d'incendie : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
  - **Stockage** : P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

**Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45**

- **Symbole(s)**



- **Phrase(s) R** : O : Comburant  
R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- **Phrase(s) S** : S17 : Tenir à l'écart des matières combustibles.

**2.3. Autres dangers**

: Aucun(e).

**SECTION 3. Composition/informations sur les composants**
**3.1. 3.1 Substance / 3.2 Mélanges**

SUBST Substance.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	No Index	No. Enregistrement	Classification
Oxygène	: 100 %	7782-44-7	231-956-9	008-001-00-8	* 1	O; R8 ----- Ox. Gas 1 (H270) Press. Gas (H280)

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

\* 1: Listé dans l'Annexe IV/V de REACH, exempté d'enregistrement

\* 2: Date limite d'enregistrement non dépassée

\* 3: Enregistrement non requis : Substance produite ou importée &lt; 1 T / an

Voir le texte complet des Phrases-R au chapitre 16. Voir au chapitre 16 le texte complet des mentions-H

**SECTION 4. Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**

- **Inhalation** : Évacuer la victime vers une zone non-contaminée.
- **Contact avec la peau** : Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit
- **Contact avec les yeux** : Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

: L'inhalation continue de concentrations supérieures à 75% peut causer des nausées, des étourdissements, des difficultés respiratoires et des convulsions.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

: Aucun(e).

**Air Liquide France Industrie**
**En cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59**

110 Esplanade du Général De Gaulle Coeur Défense, tour A (36ème étage) 92931 Paris la Défense Cedex FRANCE

Tel. : +33 1 53 59 75 55

**Oxygène****097AGIS****SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction****- Agents d'extinction appropriés** : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Risques spécifiques** : L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients. Entretien la combustion.**Produits de combustion dangereux** : Aucun(e).**5.3. Conseils aux pompiers****Méthodes spécifiques** : Coordonner les mesures d'extinction des feux aux alentours. Refroidir les récipients exposés avec de l'eau pulvérisée depuis un endroit protégé. Ne pas laisser s'écouler dans les caniveaux l'eau d'arrosage contaminée par le feu. Si possible, arrêter le débit gazeux.**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** : Aucun(e).**SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**: Essayer d'arrêter la fuite.  
Assurer une ventilation d'air appropriée.  
Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.  
Contrôler la concentration du produit rejeté  
Éliminer les sources d'inflammation.  
Évacuer la zone.**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

: Essayer d'arrêter la fuite.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

: Ventiler la zone.

**6.4. Référence à d'autres sections**

: Voir aussi les sections 8 et 13

**SECTION 7. Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Sécurité lors de l'utilisation du produit** : Seules les personnes ayant l'expérience et la formation appropriée peuvent manipuler les gaz sous pression  
Le produit doit être manipulée dans le respect des bonnes procédures industrielles d'hygiène et de sécurité  
Utiliser seulement l'équipement spécifié, approprié à ce produit, à sa pression et à sa température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.  
N'utiliser ni huile ni graisse.  
Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.  
Maintenir l'équipement sans huile ni graisse  
Utiliser uniquement des lubrifiants et joints d'étanchéité approuvés pour service oxygène  
Utiliser seulement avec des équipements nettoyés, agréés pour l'utilisation en oxygène et calculés pour les pressions dans les bouteilles  
Vous assurer que toute l'installation gaz a été (ou est régulièrement) contrôlée pour les fuites, avant utilisation**Sécurité lors de la manutention du récipient de gaz** : Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manutention du récipient.  
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.  
Ouvrir lentement le robinet pour éviter une mise en pression brutale (coup de bélier)  
Interdire les remontées de produits dans le récipient.  
Protéger les bouteilles des dommages physiques, ne pas les tirer, les rouler, les glisser, les laisser tomber**Air Liquide France Industrie****En cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59**110 Esplanade du Général De Gaulle Coeur Défense, tour A (36ème étage) 92931 Paris la Défense Cedex FRANCE  
Tel. : +33 1 53 59 75 55

**Oxygène**
**097AGIS**
**SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)**

Pour déplacer les bouteilles même sur une courte distance, utiliser un chariot (roule bouteilles, etc.), conçu pour le transport de bouteilles  
 Si l'utilisateur rencontre une quelconque difficulté lors de l'ouverture ou de la fermeture du robinet de la bouteille, il doit interrompre l'utilisation et contacter le fournisseur  
 Ne jamais chercher à réparer ou modifier le robinet d'un récipient ou ses dispositifs de décompression  
 Les robinets endommagés doivent être immédiatement signalés au fournisseur  
 Maintenir les robinets des récipients propres et non contaminés, particulièrement par de l'huile ou de l'eau  
 Si le récipient en a été équipé, dès qu'il a été déconnecté de l'installation, remettre en place le chapeau ou le bouchon de sortie du robinet  
 Fermer le robinet du récipient après chaque utilisation et lorsqu'il est vide, même s'il est encore raccordé à l'équipement  
 Ne jamais tenter de transférer les gaz d'une bouteille/récipient, dans un autre emballage  
 Ne jamais utiliser une flamme directe ou un chauffage électrique pour augmenter la pression dans le récipient  
 Ne pas enlever ou détériorer les étiquettes mises par le fournisseur pour identifier le contenu de la bouteille

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

: Stocker le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.  
 Dans les stockages, séparer des gaz inflammables et des autres matières inflammables. Les récipients doivent être stockés en position verticale et sécurisés pour éviter les chutes. Les récipients en stock doivent être périodiquement contrôlés pour leur état général et l'absence de fuite. Les protections des robinets des récipients ou les chapeaux doivent être en place. Stocker les récipients dans des endroits non exposés au risque de feu et éloignés des sources de chaleur et d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.  
 Les récipients ne doivent pas être stockés dans des conditions susceptibles d'aggraver la corrosion

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

: Aucun(e).

**SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**

DNEL: niveau dérivé sans effet : Non disponible  
 PNEC: concentration prévisible sans effet : Non disponible

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**8.2.1. Contrôles techniques appropriés** : Les équipements sous pression doivent être régulièrement contrôlés pour vérifier l'absence de fuites  
 Éviter les atmosphères enrichies en oxygène (>21%).  
 Des détecteurs de gaz doivent être utilisés lorsque des gaz comburants sont susceptibles d'être relâchés  
 Maintenir une ventilation d'extraction appropriées localement et de l'ensemble  
 Penser à analyser les risques ( plan de prévention, permis de travail, ..) ex. pour la maintenance

**8.2.2. Équipements de protection individuelle** : Une analyse des risques de l'utilisation du produit doit être menée et documentée dans tous les lieux de travail concernés par l'utilisation du produit afin de choisir les équipements personnels de sécurité concernant les risques identifiés. Les recommandations suivantes sont à considérer:  
 Porter des gants de protection en cuir et des chaussures de sécurité pour manutentionner les bouteilles  
 Porter des lunettes de sécurité équipées de protections latérales.  
 Porter une protection appropriée pour le corps, la tête et les mains. Porter des lunettes de protection étanches équipées de filtres appropriés pour le soudage et le coupage.

**8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante** : Aucune n'est nécessaire.

**Oxygène****097AGIS****SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)****SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

- État physique à 20°C / 101.3kPa : Gaz.  
- Couleur : Incolore.  
Odeur : Non détectable à l'odeur.  
Seuil olfactif : La détection des seuils par l'odeur est subjective et inappropriée pour alerter en cas de surexposition

- Point de fusion [°C] : -219  
Point d'ébullition [°C] : -183  
Point d'éclair [°C] : Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz  
Vitesse d'évaporation (éther=1) : Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz  
Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air] : Non-inflammable.  
Pression de vapeur [20°C] : Non applicable.  
Densité relative, gaz (air=1) : 1,1  
Densité relative, liquide (eau=1) : 1,1  
Solubilité dans l'eau [mg/l] : 39  
Coefficient de partition de n-octanol dans l'eau : Non applicable aux gaz non organiques  
Température d'auto inflammation [°C] : Non applicable.  
Propriétés comburantes : Comburant.

**9.2. Autres informations**

- Autres données : Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols.  
Masse molaire [g/mol] : 32  
Température critique [°C] : -118

**SECTION 10. Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

: Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections ci-dessous

**10.2. Stabilité chimique**

: Stable dans les conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

: Oxyde violemment les matières organiques.

**10.4. Conditions à éviter**

: Aucune dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées (voir section 7)

**10.5. Matières incompatibles**

: Prendre en compte, pour le cas où il y aurait inflammation, le risque potentiel de toxicité dû à la présence de polymères chlorés ou fluorés dans les canalisations d'oxygène en haute pression (>30 bar)  
Peut réagir violemment avec les matières combustibles.  
Peut réagir violemment avec les agents réducteurs.  
Maintenir l'équipement sans huile ni graisse  
Pour plus d'informations sur la compatibilité, se référer à l'ISO 11114

**Oxygène****097AGIS****SECTION 10. Stabilité et réactivité (suite)****10.6. Produits de décomposition dangereux**

: Aucun(e).

**SECTION 11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	: Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.
<b>Corrosion cutanée / irritation cutanée</b>	: Pas d'effet connu avec ce produit
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	: Pas d'effet connu avec ce produit
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	: Pas d'effet connu avec ce produit
<b>Cancérogénicité</b>	: Pas d'effet connu avec ce produit
<b>Mutagénicité des cellules</b>	: Pas d'effet connu avec ce produit
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	: Pas d'effet connu avec ce produit
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	: Pas d'effet connu avec ce produit
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	: Pas d'effet connu avec ce produit
<b>Danger par inhalation</b>	: Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz

**SECTION 12. Informations écologiques****12.1. Toxicité**

: Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.

**12.2. Persistance - dégradabilité**

: Aucune donnée disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

: Aucune donnée disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

: Aucune donnée disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

: Pas classifié comme PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

<b>Effet sur la couche d'ozone</b>	: Aucun(e).
<b>Effet sur le réchauffement global</b>	: Pas d'effet connu avec ce produit

**SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

: Peut être mis à l'atmosphère dans un endroit bien aéré.  
Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.  
Pour plus de recommandation sur les méthodes d'élimination des gaz, se référer au code de bonnes pratiques de l'EIGA (Doc. 30/10 " Disposal of gases", téléchargeable sur <http://www.eiga.org>)

**13.2. Informations complémentaires**

: Aucun(e).

**Air Liquide France Industrie****En cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59**

110 Esplanade du Général De Gaulle Coeur Défense, tour A (36ème étage) 92931 Paris la Défense Cedex FRANCE

Tel. : +33 1 53 59 75 55

**Oxygène**
**097AGIS**
**SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination (suite)**
**SECTION 14. Informations relatives au transport**

 Numéro ONU : 1072  
 Étiquetage ADR, IMDG, IATA

 : 5.1 : Substances comburantes.  
 2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.

**Transport terrestre (ADR/RID)**

 I.D. n° : 25  
 Désignation officielle de transport ONU : OXYGÈNE COMPRIMÉ  
 Classe(s) de danger pour le transport : 2  
 Code de classification : 1 O  
 Instruction(s) d'emballage : P200  
 Restriction de passage en tunnels : E : Passage interdit dans les tunnels de catégorie E.  
 Dangers pour l'environnement : Aucun(e).

**Transport par mer (IMDG)**

 Désignation officielle de transport : OXYGEN, COMPRESSED  
 Classe : 2.2  
 Plan de secours (EmS) - Incendie : F-C  
 Plan de secours (EmS) - Epandage : S-W  
 Instruction d'emballage : P200

**transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

 Désignation officielle de pour le transport (IATA) : OXYGEN, COMPRESSED  
 Classe : 2.2  
 Passager et avion cargo : Autorisé  
 Instruction d'emballage - passager et avion cargo : 200

 Passenger and Cargo Aircraft  
 Passenger and Cargo Aircraft  
 Passenger and Cargo Aircraft  
 Passe

 Par avion cargo uniquement : Autorisé  
 Instruction d'emballage - avion cargo uniquement : 200

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

 Précautions spéciales pour l'utilisation : Éviter le transport dans des véhicules dont le compartiment du chargement n'est pas séparé de la cabine de conduite.  
 S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autre situation d'urgence.  
 Avant de transporter les récipients :  
 - S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.  
 - S'assurer que le robinet de la bouteille est fermé et ne fuit pas.  
 - S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.  
 - S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.  
 - S'assurer qu'il y a une ventilation appropriée.

**Oxygène****097AGIS****SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)****SECTION 15. Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

- Restrictions d'utilisation** : Aucun(e).  
**Réglementation Seveso 96/82/EC** : Listé  
: S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

- : Une évaluation du risque chimique (CSA) ne nécessite pas d'être faite pour ce produit

**SECTION 16. Autres informations**

- Indication de changements** : Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission (EU) 453/2010  
**Conseils relatifs à la formation** : S'assurer que les opérateurs comprennent les risques que présente l'enrichissement en oxygène.  
**Liste du texte complet des Phrases-R en section 3** : R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.  
**Liste du texte complet des Mentions de dangers H en section 3** : H270 - Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant.  
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
**Note** : La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément à la législation de l'Union Européenne applicable  
**DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ** : Avant d'utiliser ce produit pour une nouvelle application ou pour des essais, une étude approfondie de compatibilité des matériaux et une analyse des risques doivent être faites . Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction de ce document, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Ce document a été préparé conformément aux conditions requise pour les FDS d'après le texte de : "OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200."

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**